



**CONSEIL COMMUNAL
GLAND**

CONVOCATION

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué(e) pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 13 décembre 2012 à 19h00 précises
Salle communale, Grand-Rue 38

L'ordre du jour de cette séance est le suivant:

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 15 novembre 2012.
3. Communications du bureau.
4. Communications de la Municipalité.

Préavis avec décision

5. **Préavis municipal N° 35** relatif au financement d'achat d'actions de TRIDEL SA par la SADEC SA.
6. **Préavis municipal N° 36** relatif à l'octroi d'un crédit pour l'organisation d'un concours pour le développement urbanistique du lieu-dit «Gare sud».
7. **Préavis municipal N° 37** relatif au budget de l'exercice 2013.

Première lecture

8. **Préavis municipal N° 38** relatif à la demande d'un crédit de construction pour la réalisation du cheminement piétonnier public le long des rives du lac entre la plage communale de la «Falaise» et la parcelle N° 933.
9. **Préavis municipal N° 39** concernant le règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance.
10. **Préavis municipal N° 40** relatif au programme des investissements régionaux.

Autres objets

11. Réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Michel Favez demandant un «Rapport sur les démarches en cours et futures devant conduire à une réalisation concrète et dans les meilleurs délais de la volonté populaire exprimée ce week-end à propos des rives glandoises du lac» et nomination d'une Commission.

12. Réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Marc Guibert demandant «Une installation ciblée de caméras de vidéosurveillance dans le périmètre de la nouvelle place de rencontre de la gare afin de rassurer et d'augmenter la sécurité de nos citoyens et d'éviter les déprédations récurrentes du mobilier urbain» et nomination d'une Commission.
13. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Patrick Uebelhart intitulée «Quelle stratégie et action peut-elle ou compte-t-elle mettre en place pour soutenir et encourager le commerce de détail de proximité?».
14. Rapport intermédiaire d'activités de la Commission de gestion pour l'année 2012.
15. Nomination d'un huissier-suppléant.

Divers

16. Divers + Propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal N° 35 relatif au financement d'achat d'actions de TRIDEL SA par la SADEC SA.
Commission des Finances.

Préavis municipal N° 36 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'organisation d'un concours pour le développement urbanistique du lieu-dit «Gare sud».

Commissions du Plan de zones et des Finances.

Préavis municipal N° 37 relatif au budget 2013

Commission des Finances.

Préavis municipal N° 38 relatif à la demande d'un crédit de construction pour la réalisation du cheminement piétonnier public le long des rives du lac entre la plage communale de la «Falaise» et la parcelle N° 933. *

Commission technique de 9 membres composée de 3 GdG (dont le premier membre), 2 PLR, 2 Soc, 1 Vert, 1 UDC.

+ Commission des Finances.

Préavis municipal N° 39 concernant le règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance. *

Commission technique de 9 membres composée de 2 PLR (dont le premier membre), 3 GdG, 2 Soc, 1 Vert, 1 UDC.

Préavis municipal N° 40 relatif au programme des investissements régionaux.

Commission des Finances.

Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Jean-Michel Favez «Demandant à la Municipalité de présenter au Conseil communal un rapport sur les démarches en cours et futures devant conduire à une réalisation concrète et dans les meilleurs délais de la volonté populaire exprimée ce week-end à propos des rives glandoises du lac». *

Commission technique de 9 membres composée de 3 GdG (dont le premier membre), 2 PLR, 2 Soc, 1 Vert, 1 UDC.

Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Jean-Marc Guibert demandant «Une installation ciblée de caméras de vidéosurveillance dans le périmètre de la nouvelle place de rencontre de la gare afin de rassurer et d'augmenter la sécurité de nos citoyens et d'éviter les déprédations récurrentes du mobilier urbain». *

Commission technique de 9 membres composée de 2 PLR (dont le premier membre), 3 GdG, 2 Soc, 1 Vert, 1 UDC.

* *Les membres des Commissions chargés d'étudier les préavis N^{os} 38 et 39 et les réponses municipales aux postulats de MM. Jean-Michel Favez et Jean-Marc Guibert sont désignés par les partis.*

Les noms seront remis par écrit, au bureau du Conseil, par avance ou au début de la séance du 13 décembre 2012.

Nous rappelons aux Commissions que les rapports doivent parvenir dix jours avant la séance au président du Conseil, à la Municipalité et aux présidents de groupe.

Pour le bureau du Conseil communal

Le président:

La secrétaire:

Michael Rohrer

Mireille Tacheron